

La Zone de Libre-échange Continentale Africaine en Perspective

Dialogue Régional Multi-Acteurs pour une Mise en Œuvre Inclusive et Participative en Afrique de l'Ouest

26-27 Juillet 2018, Hôtel LAGON 2, Dakar SENEGAL

RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Un dialogue régional multi-acteurs sur les enjeux et implications de la Zone de Libre-échange continentale (ZLECAf) s'est tenu à l'hôtel Lagon 2 à Dakar, du 26 au 27 juillet 2018. Le dialogue est à l'initiative d'un pool d'organisations régionales et internationales ainsi que d'acteurs, notamment le Centre Africain pour le Commerce, l'intégration et le développement (Enda CACID), l'Institut des Nations Unies pour le Développement Économique et la Planification (IDEP), Third World Network Network Africa (TWN Africa), le Centre International pour le Commerce et Développement Durable (ICTSD), l'Organisation Internationale de la Francophonie. Les Commissions de la l'Union africaine, de la CEDEAO, de la CEEAC, la Fondation OSIWA et la GIZ ont apporté un appui technique et financier au dialogue.

Le dialogue a vu la participation d'une cinquantaine de cadres gouvernementaux de haut niveau, d'experts et de militants issus des États, du secteur privé, de la société civile, des institutions et centres de recherche, des syndicats ainsi que des médias. Les pays représentés au dialogue sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Gambie, le Niger, le Nigeria, le Mali, le Sénégal et le Togo. Pour les organisations du secteur privé et de la société civile, les organisations ci-après ont pris part aux travaux: Borderless Alliance, Manufacturers Association of Nigeria (MAN), National Association of Nigerian Traders (NANTS), Association Afrique Export (AAFEX), l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO), Nigeria Labour Congress (NLC), la Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (POSCAO) et le Réseau des journalistes économiques de l'Afrique de l'Ouest (RJEAO).

Pour promouvoir le partenariat interrégional, le co-apprentissage et le partage des expériences entre communautés économiques régionales autour de la ZLECAf, des participants de plusieurs autres pays africains ont également participé au dialogue. Il s'agit de la Centrafrique, du Cameroun, du Tchad et de la Zambie.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame Aminata Assome DIATTA, Directrice du Commerce extérieur, au nom de Monsieur Alioune SARR, Ministre en charge du Commerce de la République Sénégal. Elle a félicité les organisateurs pour l'initiative du dialogue multi-acteurs sur la ZLECAf et salué le caractère ouvert, inclusif et participatif de la rencontre. Son intervention a fait suite à une série de messages dont ceux de Monsieur Salifou TIEMTORE, Directeur des Douanes de la Commission de la CEDEAO, Madame Karima Bounemra BENSOLTANE, Directrice de l'IDEP, Madame Judith FESSEHAIE, Manager de Programme à ICTSD, Monsieur Ali KOTOKO, Spécialiste de Programme à l'OIF, Monsieur Khauhelo MAWANA, expert à la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Tetteh HORMEKU-ADJEI, Directeur des programmes à TWN Africa et Monsieur Cheikh Tidiane DIEYE, Directeur d'Enda CACID.

Au nom des organisateurs et des participants, le Docteur Cheikh Tidiane DIEYE, Directeur exécutif d'Enda CACID, a vivement remercié le Président de la Commission de la CEDEAO, Monsieur Jean Claude BROU, ainsi que Monsieur Kalilou TRAORE, Directeur de Cabinet, le Commissaire en charge du Commerce et le Directeur des Douanes, Monsieur Salifou TIEMTORE, pour leur efforts constants et leurs appuis multiformes pour la tenue du dialogue multi-acteurs sur la ZLECAf.

Monsieur Hamadou KARIDIO, Directeur du Commerce extérieur du Niger a délivré au dialogue le message d'encouragement de SEM Mamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger et Champion de la ZLECAf.

Les travaux ont été conduits sur la base d'un agenda conçu en 7 sessions thématiques réparties entre les questions négociées dans la première phase, celles prévues dans la seconde phase et d'autres sujets non incorporés dans l'agenda ZLECAf, mais qui ont un lien étroit avec l'accord.

Les présentations, suivies de discussions, ont fait ressortir une série de problématiques qui peuvent être résumées dans les points suivants:

- Les liens légaux et systémiques entre la ZLECAf et les obligations et engagements découlant des textes de la CEDEAO, notamment le Traité de la Communauté et l'Union douanière, d'une part, ceux entre la ZLECAf et les autres accords régionaux, bilatéraux et multilatéraux conclus par les Etats membres de la CEDEAO d'autre part;

- Le cadre et les modalités d'élaboration, de portage et de défense de positions communes de la CEDEAO sur l'offre d'accès au marché, les mesures de défense commerciale, les règles d'origine, les services, entre autres;
- Les enjeux économiques et stratégiques des négociations sur l'investissement, la politique de concurrence et la propriété intellectuelle dans la seconde phase de négociation de la ZLECAf;
- La façon dont la ZLECAf pourrait susciter, soutenir et promouvoir le développement durable et l'amélioration des conditions de vie des populations africaine, en particulier les femmes et les acteurs du commerce informel et transfrontalier;
- La façon dont certains instruments comme le commerce électronique et l'Accord sur la facilitation du commerce pourraient agir en tant que forces motrices et externalités positives pour faciliter la mise en œuvre de la ZLECAf et démultipliant ses impacts;
- Les modes d'engagement des acteurs étatiques, du secteur privé et de la société civile, entre autres, pour garantir le caractère inclusif et participatif du processus de négociation, de mise en œuvre et d'évaluation de la ZLECAf afin de faciliter son appropriation par les peuples africains.

Le dialogue a été clôturé par Monsieur Alioune SARR, Ministre du Commerce, du secteur informel, de la transformation des produits locaux et de la Consommation du Sénégal. Ayant écouté et reçu les conclusions et recommandations du dialogue, il s'est vivement réjoui de l'initiative et a salué la qualité des travaux et la pertinence des recommandations. Il s'est engagé à les porter au niveau politique pour qu'elles soient prises en compte par les décideurs dans toutes les délibérations relatives à la ZLECAf.

PRINCIPAUX CONSTATS ET CONCLUSIONS

- ✚ Les participants ont reconnu la centralité de la ZLECAf comme élément moteur de l'agenda de l'intégration économique africaine. La ZLECAf devrait en effet permettre de corriger les déficiences structurelles auxquelles les pays africains font face dans le commerce mondial, en maximisant le potentiel commercial significatif de l'Afrique et en neutraliser les effets pervers et les externalités négatives issues des pratiques anticoncurrentielles des partenaires extérieurs. La ZLECAf est vue par les participants comme une des meilleures réponses des pays africains, collectivement, aux défis liés à la gouvernance économique mondiale. Pour atteindre ses objectifs, la ZLECAf doit être arrimée aux principales politiques et initiatives continentales en cours afin de déclencher et entretenir une spirale de transformation économique endogène sur le continent.

- ✚ Certaines de ces politiques sont la Vision minière africaine (VMA), le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), le Plan d'action pour le développement industriel accéléré en Afrique (AIDA), l'Initiative pour stimuler le commerce intra-africain (BIAT), l'Agenda 2063 ainsi que d'autres politiques continentales et régionales relatives aux infrastructures telles que l'énergie, le transport, la finance, entre autres.
- ✚ Les participants ont noté que tous les Etats, y compris ceux qui n'ont pas encore signé et ratifié l'Accord, les CERs comme les acteurs du secteur privé et de la société ont manifesté leur adhésion à l'idée du renforcement de l'intégration économique, la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires et la libre circulation des personnes et des marchandises.
- ✚ Ils ont toutefois noté que la faiblesse des concertations et du dialogue entre tous les acteurs concernés, au niveau national et régional, a été l'une des contraintes majeures qui justifient encore les craintes et préoccupations légitimes exprimées par certains acteurs dans de nombreux pays. Même si tous s'accordent sur le fait que la négociation doit être conduite jusqu'à son terme, et couvrir les domaines susceptibles de réaliser les besoins de transformations économique et de développement durable des pays africains, les participants ont noté que, dans certains cas, l'accélération des négociations et les délais trop serrés n'ont pas permis de mener les analyses appropriées et les évaluations, y compris en terme d'économie politique, pour formuler des positions informées et partagées.
- ✚ Conformément aux directives données par les Chefs d'Etat, la ZLECAf doit être un instrument de renforcement des acquis des CERs. Or il a été noté que pour ce qui concerne la CEDEAO, les contraintes juridiques liées à l'union douanière, notamment en terme de formulation et de portage collectif des positions de négociation, n'ont pas été intégralement prises en charge dans les négociations. Il en a résulté un problème de coordination et de mise en cohérence entre les engagements pris aux niveaux national, régional, continental et international dans les domaines de l'offre d'accès au marché, des règles d'origine, des mesures de défense commerciale, du règlement des différends, etc.
- ✚ Bien que l'argument d'une libéralisation ambitieuse pouvant soutenir les objectifs de développement soit défendable, les participants ont noté qu'il serait utile de tenir compte de la différence de niveau de développement des pays, de leurs réalités et besoins en matière d'industrialisation et de leurs déficiences structurelles.

- ✚ La libéralisation tarifaire est certes importante pour faire de la ZLECAf un outil de développement, mais les participants ont noté que les barrières non tarifaires, les obstacles administratives et techniques, la faiblesse des infrastructures liées au commerce ont, dans certains cas, un impact plus important sur les coûts des transactions et par conséquent sur les échanges commerciaux intra-africains.

RECOMMANDATIONS

Après avoir passé en revue les enjeux et les défis de la ZLECAf pour la CEDEAO, les participants ont adopté les recommandations suivantes:

1. Assumer le leadership régional dans les négociations, eu égard à l'union douanière et aux autres politiques sectorielles en gestation ou en cours de mise en œuvre, en accompagnant et en coordonnant les actions des Etats Membres autour de positions communes;
2. Formuler et défendre une offre d'accès au marché comportant les mêmes produits à libéraliser et les mêmes produits sensibles ou à exclure et prendre en compte la différence de niveau de développement et les besoins des Etats;
3. Adopter des règles d'origine suffisamment flexibles pour garantir un accès prioritaire des entreprises africaines au marché continental, afin qu'elles se renforcent, développent leurs capacités productives et créent des chaînes de valeurs régionales et continentales, mais suffisamment vigoureuses vis-à-vis des produits de pays tiers pour qu'ils ne sapent pas le développement des entreprises locales;
4. Encourager la poursuite des négociations en vue d'un accord porteur de développement sur le commerce des services, mais demander un moratoire de quelques mois pour faire les analyses nécessaires, surtout en terme d'économie politique du secteur, afin que les offres soient basées sur des réalités et des données économiques et sociales tangibles à l'échelle nationale et régionale;
5. Saisir l'opportunité de la négociation de la ZLECAf pour réexaminer certains accords antérieurs entre les pays et régions africains avec leurs partenaires extérieurs, en particulier les Accords de partenariat économique (APE) conclus avec l'Union européenne, réviser certains protocoles et accords intra régionaux, là où c'est nécessaire;

6. Poursuivre le dialogue direct entre les autorités gouvernementales nationales et régionales avec les acteurs du secteur privé et de la société civile pour créer les conditions d'une bonne appropriation de la ZLECAf par toutes les parties prenantes et faciliter sa mise en œuvre inclusive;
7. Mettre tout en œuvre, au niveau de la CEDEAO, pour que l'intégrité de l'union douanière soit préservée, notamment en évitant que les pays de la région ne prennent certains engagements ou ne mettent en œuvre la ZLECAf individuellement et en dehors de leurs obligations régionales;
8. Accroître la formation, le renforcement des capacités et faciliter le partage d'expériences entre pays de la CEDEAO dans les domaines du commerce électronique et de la facilitation des échanges, entre autres;
9. Mobiliser l'expertise disponible dans les Etats, les institutions régionales et dans les organisations de la société civile pour accompagner les Etats de la CEDEAO dans la formulation de positions sensible au genre, prenant en compte les économiques et sociaux des populations africaines et en cohérence avec les objectifs du développement durable (ODD);
10. Engager tous les acteurs ouest-africains et africains impliqués dans les négociations de la ZLECAf, chacun en fonction de sa position et ses capacités et ressources techniques et politiques propres, à mener des actions de sensibilisation, de plaidoyer, de recherche et de formation sur la ZLECAf, afin de faire de cet accord africain inédit non pas un accord de plus, mais un véritable outil pour le développement économique et social, la transformation structurelle et l'amélioration effective des conditions de vie des populations du continent, surtout les plus pauvres et les plus vulnérables.

Fait à Dakar le 27 Juillet 2018